

La Principal-Adjointe

BREST, le 13 septembre 2022

La Principale-adjointe

Aux

Parents d'élèves

OBJET : inscription à devoirs faits

Madame, Monsieur,

Téléphone  
02 98 45 16 91

Télécopie  
02 98 05 69 68

Courriel  
Ce.0291824a@ac-rennes.fr

1, Place de Roscanvel  
29200 BREST

Site Internet du Collège  
www.college4moulins.123.fr

Site Internet  
de l'académie de rennes  
www.ac-rennes.fr

Le collège renouvelle la mise en place du dispositif « devoirs faits » pour l'année scolaire 2022-2023.

Ce dispositif propose une aide aux devoirs aux collégiens. Les élèves seront accompagnés par des adultes (dont des professeurs). C'est un temps privilégié où votre enfant pourra profiter de l'aide, du soutien et des conseils des adultes.

Les élèves doivent être volontaires. La participation à ce dispositif nécessite un engagement en ce qui concerne leur comportement et leur travail. Ils doivent être présents à toutes les séances où ils sont inscrits. L'inscription est annuelle mais il sera toutefois possible de l'annuler à la fin d'un trimestre. Le démarrage aura lieu le lundi 26 septembre. Nous essaierons de satisfaire un maximum de demande. Vous trouverez ci-dessous un coupon à compléter.

Cordialement,  
Mme Hartereau

.....  
A ramener au professeur principal pour le lundi 19 septembre.

Je soussigné(e) : M, Mme.....

Père mère tuteur (entourez la mention utile) responsable de l'élève :

NOM : .....Prénom : .....Classe : ..

(cochez la case)  ne souhaite pas inscrire mon enfant à « devoirs faits ».

souhaite inscrire mon enfant à « devoirs faits » aux

horaires suivants :

(cochez les cases)

|               | Lundi                               | Mardi                    | Jeudi                               | Vendredi                            |
|---------------|-------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 12h45- 13h30  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 15h30 - 16h30 | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 16h30 - 17h30 | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |

# *Devoirs faits au collège Les Quatre Moulins*

## *Charte*

### *Préambule :*

Devoirs faits n'est pas un cours supplémentaire et encore moins une punition. C'est un temps dédié aux devoirs, en lien avec les cours des professeurs. Ce doit être un moment privilégié afin d'être aidé.

### *Principes :*

*L'élève inscrit doit :*

1. Être assidu et à l'heure,
2. Avoir tout son matériel pour travailler dans de bonnes conditions,
3. Prévoir du travail même s'il a très peu de devoirs pour le lendemain,
4. Adopter une attitude studieuse et respectueuse
5. Se saisir de l'aide proposée.